



**NIVEAU :  
INITIATION**



**2 JOURS | 14 H**



## **PUBLIC**

Tous les acteurs de la construction ayant déjà une connaissance des fondamentaux du BIM

## **MÉTIER S**

Cabinet d'architecture, Bureau d'études, Entreprise du bâtiment, cabinet de conseil

# **BIM Rédiger**

Rédiger une convention BIM

Formation éligible



Prix :  
Contactez-nous



## **OBJECTIFS**

Modalités d'accès : après un premier entretien téléphonique permettant de déterminer les attentes et le niveau d'entrée. Démarrage de la formation au minimum 7 jours après accord des parties et selon les délais imposés par votre organisme de financement.

Définir les besoins des donneurs d'ordres ; maîtriser les étapes du processus de rédaction de la convention BIM ; identifier les points complexes d'un projet en BIM ; expliciter le caractère BIM d'un projet au sein d'une convention ; être capable de transcrire des objectifs généraux en usages BIM ; déterminer les indicateurs de performance ; savoir traduire un référentiel et des modalités d'organisation collaboratives en livrable structuré.

## **PRÉREQUIS**

Connaître les fondamentaux du BIM.

## **PÉDAGOGIE**

Le formateur confirmé alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Validation régulière des acquis avec des études de cas, des quiz.

### **REMIS AU STAGIAIRE**

Support de cours PDF  
Ressources en ligne  
Fichiers d'exercices

### **MOYENS MATÉRIELS**

Logiciel visio-conférence -  
Tableau blanc virtuel - Ecran partagé - Google Drive  
Ordinateur Fourni

## **Formation Présentiel**

## **CONTENU**

### **1er jour : 7h**

- Documents BIM : situer la convention dans les documents qui organisent juridiquement et pratiquement le projet
- Déterminer les objectifs généraux du donneur d'ordres : indicateurs de performance, indicateurs de coût de prestations BIM, délai, qualité...
- Clarifier le rôle des acteurs, leurs responsabilités et leur niveau de maturité
- Identifier le périmètre du BIM Management à l'intérieur de la gestion de projet
- Traduire la stratégie numérique de l'entreprise en cas d'usages
- Transformer les objectifs généraux en objectifs "BIM"
- Choisir les cas d'usages pertinents et les organiser

### **2eme jour : 7h**

- Adopter les principes partagés de codification, de nommage et de classification
- Adapter la demande des LOD - ND et LOI aux cas d'usages
- Préconiser les standards de modélisation
- Préciser les exigences matérielles et logicielles
- Fixer les règles d'utilisation et d'administration de la plateforme
- Déterminer les responsabilités des intervenants dans le processus BIM
- Proposer les procédures de collaboration et de communication

## **FINANCEMENT**



**CPF**

**Pole emploi**

**OPCO**

Formations accessibles aux PSH.

Contactez le référent handicap de BELFORMATION

Monsieur Sebbah : [Jeremy.sebbah@belformation.fr](mailto:Jeremy.sebbah@belformation.fr) | 06.75.78.12.59

## **VALIDATION**

- Attestation de formation

**CONTACT**

### **BELFORMATION**

Lieu de formation : Inter / Intra-entreprise | Tel : 01 77 37 80 24

APE 8559A | SIRET 811 531 888 00022 | Fax : 09 72 25 10 08

Jeremy Sebbah Responsable Administratif | Raphael Assouline Responsable Pédagogique

<https://www.belformation.fr/> | [contact@belformation.fr](mailto:contact@belformation.fr)



**BELFORMATION**

13/02/24